

## QUE DOIS-JE FAIRE POUR VOUS FAIRE INTERVENIR ?

Notre prise en charge s'effectue sur **prescription médicale**. Par conséquent il vous faut **obligatoirement** une prescription provenant :

- D'une Consultation Mémoire (**Gériatre, Psychiatre etc.**.)
- D'un médecin libéral (**médecin traitant, Neurologue, Gériatre, etc.**)

### PAR LA SUITE IL NOUS SERA AUSSI NÉCESSAIRE

- Une photocopie de la pièce d'identité du patient.
- Une photocopie de l'Attestation de la Sécurité Sociale.
- Une photocopie de l'Attestation d'Assurance Responsabilité Civile.

Une fois tous les documents réunis, un premier entretien sera effectué avec le Psychomotricien pour faire connaissance avec le patient, par la suite il effectuera un bilan pour identifier les capacités du patient et ainsi définir les axes d'accompagnement du suivi.

## NOUS CONTACTER

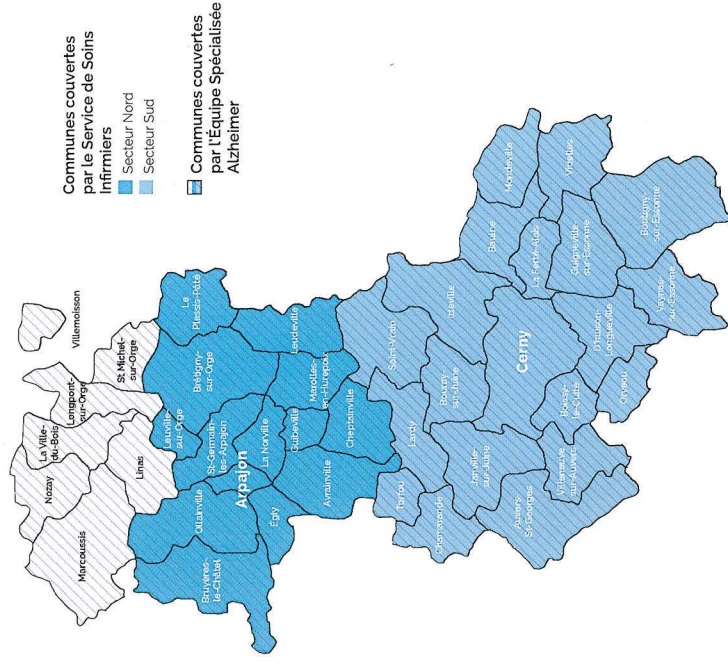
### ASDVO

Association de Soins à Domicile du Val d'Orge  
Équipe Spécialisée Alzheimer

4 avenue Général de Gaulle  
91290 Arpajon

Tél. 016490 6511  
esa.asdvo@orange.fr

## SECTEUR D'INTERVENTION DE L'ESA DE L'ASDVO



Communes couvertes par le Service de Soins Infirmiers

- Secteur Nord
- Secteur Sud

Communes couvertes par l'Équipe Spécialisée Alzheimer

- Arpajon
- Auvers-Saint-Georges
- Avrainville
- Baune
- Boissy-le-Cutté
- Bouray-sur-Juine
- Boutigny-sur-Essonne
- Brétigny-sur-Orge
- Bruyères-le-Châtel
- Cerny
- Chamarande
- Cheptainville
- D'Huisson Longueville
- Égly
- Guibeville
- Guigneville-sur-Essonne
- Itteville
- Janville-sur-Juine
- La Ferté-Alais
- La Norville
- La Ville-du-Bois
- Lardy
- Le Plessis-Pâté
- Leudeville
- Leuville-sur-Orge
- Linas
- Longpont-sur-Orge
- Marcoussis
- Marolles-en-Hurepoix
- Mondeville
- Nozay
- Orveau
- Ollainville
- Saint-Germain-les-Arpajon
- Saint-Michel-sur-Orge
- Saint-Vrain
- Torfou
- Vayres-sur-Essonne
- Videlles
- Villemoisson-sur-Orge
- Villeneuve-sur-Auvers

Ne pas jeter sur la voie publique

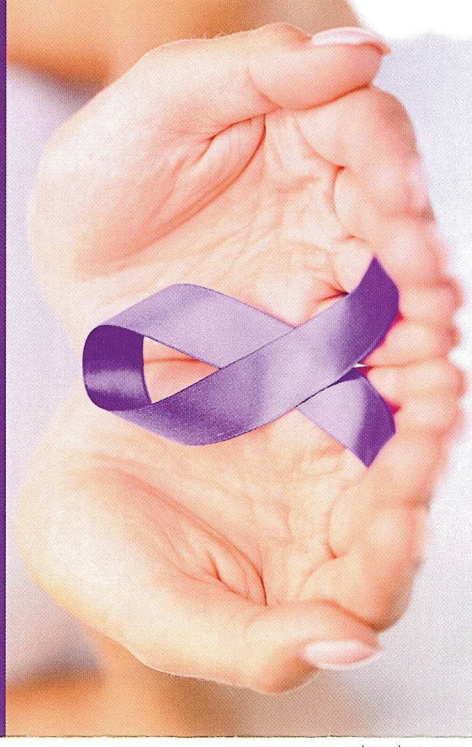


# ASDVO

Soins infirmiers à Domicile du Val-d'Orge

## Alzheimer

Équipe Spécialisée dans la stimulation de l'Autonomie du sujet âgé



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE PRIVÉS NON LUCRATIFS



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

Association créée conformément aux dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

N° Siret 349 788 513 000 27 - NAF 8869B - N° FINESS 91 0 810 94 4



## ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER (ESA)

L'ESA de l'ASDVO est une équipe qui développe une prise en charge individuelle non médicamenteuse, adaptée à domicile. Dans le cadre du Plan des maladies Neurodégénératives (2014-2019), notre équipe intervient auprès de personnes âgées avec une Maladie d'Alzheimer ou apparentée pour faciliter leur maintien à domicile et aider dans le maintien des compétences préservées.

## CONSTITUTION DE L'ESA

### NOTRE ÉQUIPE EST CONSTITUÉE

- **D'un Psycho-motricien**  
Coordinateur de l'équipe et des prises en charge. Il s'occupe aussi de l'évaluation des compétences et des besoins de la personne âgée.
- **D'Assistants de Soins en Gériatrie (ASG)**  
Des Aides Soignantes formées et spécialisées dans l'intervention auprès de personnes âgées ayant une Maladie Neurodégénérative. Ce sont les intervenants principaux auprès de nos patients.

## TYPE D'INTERVENTION ET D'ACTIVITÉS

Notre prise en charge se développe au long de **12 à 15 séances** à domicile, sur **prescription médicale** (renouvelable annuellement). Notre intervention est **totale prise en charge par la Sécurité Sociale**.

### NOTRE INTERVENTION PREND EN COMPTE

- Les caractéristiques, les capacités, les goûts et centres d'intérêt de chaque patient.
- Les besoins et les demandes du patient et de son entourage proche.



Au long des **12 à 15 séances** nous proposons, selon les besoins et les demandes des patients, des activités autour de:

- **Motrices et sensorielles (Activités du Quotidien)**  
Maintien de la mobilité globale et fine, de la sensibilité sensorielle et prévention de chutes.
- **Praxiques**  
Maintien de la motricité fine et spécifique sous-jacente à plusieurs activités du quotidien (écriture, cuisiner, tricoter, etc.).
- **Cognitives**  
Stimulation et conversation de l'attention et de la concentration, ainsi que de l'activité réflexive et la mémorisation.

- **Communication**

Prévention de la communication verbale et non-verbale, aide dans l'adaptation de la communication quand celle-ci devient difficile.

- **Hygiène et bien-être**

Réalisation de toilettes évaluatives, travail sur valorisation de la personne et de son enveloppe corporelle.



## BÉNÉFICES

L'intervention de l'ESA auprès de la personne âgée permet de:

- Effectuer un travail individuel spécifique sur son lieu de vie (à domicile ou en EHPA).
- Redonner du plaisir dans les activités du quotidien.
- Aider la personne âgée à se sentir encore intégrée dans la société et en contact avec l'extérieur.
- Stimuler et maintenir l'autonomie de la personne âgée dans ses activités quotidiennes.
- Conserver les compétences cognitives, de mémorisation, motrices et repérage spatial et temporel persistantes.
- Aider dans la gestion des troubles du comportement.
- Accompagner dans la prise de conscience des difficultés et des troubles ou de l'aggravation de ceux-ci.
- Informer et conseiller les patients et les aidants au sujet des maladies du vieillissement et de leurs conséquences, de l'adaptation de l'espace de vie, ou au sujet des aides et services disponibles pour eux.
- Garantir des relais et la mise en place d'aides.
- Garantir la sécurité de la personne prise en charge.